

**Présidente de la Mission régionale d'autorité  
environnementale de Bretagne**

**Madame BAGUET Aline**

MIGT Rennes

Immeuble Sully

8 place du Colombier

BP 70614

35006 Rennes Cedex

Nantes, le 15 janvier 2019

LRAR n° 1A14986161839

**Objet : ICPE – Réponse à l'avis tacite de l'autorité environnementale (art. L.122-1 du Code de l'environnement) – Projet éolien d'EOLIS ALIZE, Commune Les Fougerêts (56200)**

Madame la présidente,

La société EOLIS ALIZE, filiale à 100% d'ENGIE GREEN France SAS, a déposé, le 8 septembre 2017, une demande d'autorisation environnementale pour l'installation et l'exploitation de trois aérogénérateurs sur la commune de *Les Fougerêts* (56200).

Considérant le courrier reçu de la part de l'autorité compétente pour l'instruction de notre dossier (DDTM 56) en date du 2 janvier 2019, et conformément à l'article L.122-1 du code de l'environnement, nous prenons acte par la présente :

- De la soumission de notre demande d'autorisation environnementale à l'avis de vos services le 31 octobre 2017, en tant que dépositaire de l'autorité environnementale, et conformément à l'article R. 181-19 du décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale ;
- De l'information émise par vos services le 24 décembre 2018, indiquant que notre dossier n'a pu être étudié dans le délai de deux mois imparti et qu'en conséquence aucune observation n'a été formulée, conformément aux dispositions de l'article R. 122-7 du code de l'environnement. .

Nous vous invitons à considérer que la présente vaut réponse écrite de notre part à cet avis tacite au sens de l'article L.122-1 du code de l'environnement.

Pour l'instruction de ce dossier, Mme Alix LE GUYADER, chef de projet, se tient à votre disposition pour tout complément d'information : mail : [alix.leguyader@engie.com](mailto:alix.leguyader@engie.com) / tel : 07 78 82 58 03.

D'avance, je vous remercie et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

En copie : DDTM 56 et DREAL-UD 56

Yannick RAYMOND,  
Responsable d'antenne,  
Dûment habilité

